

# NEWSLETTER

## LA FRANCE ET LA COVID-19

**AELLA CONSEIL**

76 boulevard Exelmans 75016 Paris  
Courtage en Assurance et Conseil en Investissement Financier  
Inscrit auprès de l'Orias sous le n° 10056683  
Inscrit auprès de l'ANACOFI-CIF et ANACOFI-Assurances sous le n° E002691

**mars 2021**

## LA FRANCE ET LA COVID 19

Nous allons fêter le premier anniversaire du 1<sup>er</sup> confinement  
Il peut être intéressant de prendre le temps de se retourner pour faire un bilan sur cette année écoulée et d'essayer de mettre noir sur blanc quelques ressentis ou analyses sur notre vie et ce que cela peut augurer pour le futur.



### 1. Les Français difficiles à gouverner ?

Le peuple français est souvent décrit comme indiscipliné – tantôt pour le déplorer en contraste avec le sens de la discipline dont seraient dotés les pays voisins d'Europe du Nord – tantôt pour l'en louer, en remontant à l'acte fondateur de son histoire moderne : la Révolution. La comparaison des histoires confessionnelles et politiques fait dire à nombre que les pays réformés (protestants) sont plus naturellement réformistes, tandis qu'en France, catholique et révolutionnaire, les changements politiques ont tendance à prendre la forme d'affrontements entre deux France, traditionnelle versus moderne. D'autres vont jusqu'à regarder du côté du petit guerrier gaulois blond à moustache et de son village résistant à l'envahisseur... « *Gaulois réfractaires au changement* », selon une formule récemment utilisée par l'actuel président de la République.

**On retrouve donc deux interprétations classiques de la difficulté à gouverner le peuple français.** La première qui insiste sur le passé révolutionnaire prêt à ressurgir à la faveur des conflits politiques, la seconde qui fait plutôt état d'une résistance des mentalités aux processus d'adaptation obligée à la mondialisation.

**Notre République tire son origine et sa légitimité d'une Révolution qui doit faire face à une ambiguïté majeure : si l'on déclare le peuple souverain, peut-on encore prétendre encadrer son pouvoir par une Constitution ?** Dit autrement : si la source de légitimité est la volonté du peuple, peut-on accepter de déléguer celle-ci à des représentants ?

La loi censée être la volonté de tous est difficilement compatible avec les idées de représentation, de pluralisme et de délibération.

Mais cette impression d'ingouvernabilité vient-elle réellement de là ou plutôt de la succession de régimes et ce crises qu'a traversée la France depuis 1789 : la République, la Restauration, les différents Empires puis les 5 Républiques successives; ou la tendance aux soulèvements du peuple parisien : 1848, la Commune de 1871, mai-68 ?

**Pour autant, il apparaît que les crispations et la défiance qui en découle a bien augmenté ces dernières années,** et en parallèle les conflits sociaux ont pris un tour plus dur. À cet égard, le mouvement des Gilets jaunes a frappé les esprits, en raison des violences qui l'ont accompagné mais aussi en raison des concessions qu'il a obtenu du gouvernement. Cet épisode inviterait à retourner l'interrogation : plutôt que de stipuler que le peuple français serait difficile à gouverner, n'est-ce pas le fonctionnement des institutions et des élites politiques qui produit un fossé entre celles-ci et les gouvernés ?

Le pouvoir politique en France apparaît toujours pyramidal, concentré et centralisé, **le présidentia- lisme de la V<sup>ème</sup> République s'inscrivant à cet égard dans le sillage de la monarchie.** Le charisme hors norme de son fondateur ne s'est pas transmis à des successeurs, nés en des temps moins propices à l'héroïsme, mais la dépendance de la majorité parlementaire vis-à-vis du Président fraîchement élu s'est accentuée avec l'inversion du calendrier électoral. Parlement faible, syndicats sans troupes, partis politiques sans crédit, les médiations entre les intérêts des gouvernés et les décisions du gouvernement sont aujourd'hui peu efficaces. Là où, en Allemagne, les Länder, la culture de

compromis entre patronat et syndicats permettent des niveaux feuilletés de consultation, de discussion et de décision, en France, on continue de se tourner vers le souverain, serait-ce pour hurler contre lui, car toutes les décisions semblent dépendre de lui, même si le Premier ministre est en principe celui qui conduit la politique du gouvernement. Les élites, largement issues des mêmes groupes sociaux et des mêmes grandes écoles, peuvent apparaître comme une « **noblesse d'État** », selon la caractérisation de **Pierre Bourdieu**, homogène et endogame, circulant souvent entre haute fonction publique et grandes entreprises ou banques d'affaires, au risque de perdre de vue l'intérêt public et les problèmes quotidiens de la majeure partie de la population. Ces tendances se sont-elles corrigées ou renforcées ces derniers temps ? **La « verticalité » revendiquée par le Président a accentué un peu plus l'allure monarchique de la Vème République.**

## 2. Comment ont été vécus les confinements ?

Nous avons vécu plusieurs confinements qui ont bouleversé nos habitudes : assignation au domicile, limitation des déplacements à ceux essentiels (travail, garde d'enfants, courses alimentaires et de première nécessité), encadrement strict des loisirs (lieux culturels, espaces de sport) promenades dans un rayon défini et limitées à une certaine durée.

Ces confinements successifs ont-ils changé la vie sociale ? Plusieurs études ont été réalisées à ce sujet. Elles montrent quelques innovations mais aussi le maintien voire le renforcement de tendances « de fond », que l'on observe depuis des années, notamment les inégalités sociales, territoriales et de genre.

L'enquête « Vico » (*Vie en confinement*) réalisée auprès de 16 000 personnes dans toute la France, réalisée en avril-mai 2020 fait ressortir que « *dans l'ensemble, les lois qui régissent le monde social ordinaire, loin de se défaire, ont plutôt résisté, pour le meilleur ou pour le pire, à l'enfermement prolongé. Pour le dire trop vite, les inégalités sociales ont pesé d'autant plus fortement, les différences de genre ont eu tendance à s'accroître encore, les représentations politiques et morales à guider les choix face aux interdictions et obligations. C'est à la marge seulement que se sont parfois glissées des confirmations ou des envies nouvelles : un désir de temps pour soi, un besoin d'air frais aussi.* »

### Le ressenti

Alors qu'ils sont en temps normal 90 % à se déclarer heureux, seulement un tiers des Français participant à l'enquête « Vico » s'estimait l'être. Les sentiments négatifs l'emportent largement sur les sentiments positifs observent les sociologues. Ainsi, 62 % des Français enquêtés se déclarent inquiets et autant fatigués, la moitié se dit stressée et irritée, 45 % éprouvent de la tristesse. Seulement 39 % se disent détendus, 36 % en forme et 34 % heureux.

Les sentiments négatifs sont d'autant plus importants :

- dans les régions très touchées par la covid-19 comme le Grand Est et l'Île-de-France ;
- pour ceux qui ne possèdent pas d'espace extérieur à proximité de leur domicile ;
- parmi les revenus modestes (moins de 1 600 €) par ménage et par mois, ce qui témoigne d'une précarité économique source d'anxiété ;
- pour ceux qui disent avoir peu de temps libre, peu de diplômes ;
- ou encore pour les personnes vivant seules.

Le genre intervient aussi. Les femmes se disent plus souvent fatiguées que les hommes. Elles sont aussi plus stressées, tristes et inquiètes. C'est le cas en particulier chez les plus de 30 ans qui sont

confinées avec leurs enfants. Et pour cause, pendant le confinement, comme en temps normal, les femmes s'occupent davantage de ces tâches que les hommes. Elles expriment aussi plus facilement qu'eux la fatigue et le stress provoqués par le surcroît de responsabilités.

### **Une France coupée en deux**

La population active s'est trouvée divisée en deux. Des travailleurs de la « **première ligne** » se composant des soignants au contact direct des malades, des travailleurs qui côtoient du public potentiellement contaminé par la covid-19 (caissières, vendeuses, agents d'accueil ou de sécurité, transport collectif...), et des travailleurs obligés de rester sur site et exposés à leurs collègues. Ce premier groupe comprend 76 % de femmes. Il est globalement moins diplômé que le reste de la population et se compose principalement d'ouvriers et d'employés. Un second groupe, constitué des télétravailleurs, est, pour sa part, relativement plus protégé des contaminations que le premier. Il s'agit majoritairement de cadres ou de professions intermédiaires. Au total, 80 % des cadres et 60 % des professions intermédiaires ont télétravaillé pendant le confinement.

### **Une perte de revenus**

Le confinement a créé des conditions économiques et financières globalement compliquées, surtout pour ceux déjà fragiles économiquement (ouvriers, ménages aux revenus modestes, étudiants...). Exploitant l'enquête « Vico », les sociologues Vincent Cardon et Anton Perdoncin notent que la production nationale a baissé de 20 % entre avril et juin 2020. Le salaire moyen par habitant a diminué de 2,5 % au premier trimestre et de 10 % au second par rapport aux mêmes trimestres de 2019. En mai 2020, **23 % des ménages disent avoir vu leurs revenus diminuer pendant le confinement et seulement 2 % estiment qu'ils ont augmenté**. Ce sont principalement les ouvriers qui ont perdu le plus de revenus, malgré le chômage partiel, auquel sont venus s'ajouter des arrêts maladie pour garde d'enfants ou encore de la pose contrainte de congés. Ainsi, 43 % des ouvriers ont connu au moins une de ces formes d'interruption d'activité pendant le confinement alors que ce n'est le cas que d'environ un tiers des cadres et des professions intermédiaires (34 %) ainsi que des employés (32 %). **Selon le Portrait social 2020 de l'Insee, les personnes déclarant des pertes de revenus sont davantage représentées parmi les artisans et les commerçants (un sur deux déclare avoir perdu des revenus)** ; les ouvriers (un peu plus du tiers) ; les ménages avec enfants (un tiers) et les ménages dont les revenus sont les plus modestes (un tiers des ménages aux revenus les plus bas dit avoir vu ses revenus diminuer). Enfin, les jeunes de moins de 30 ans ont connu une situation économique particulièrement compliquée. Pour les étudiants, les apprentis ou les stagiaires, les offres de stage se sont considérablement réduites. **Les jeunes actifs ont plus souvent perdu leur emploi que les autres** (9 % des moins de 25ans contre seulement 2 % des 40-65 ans selon l'Insee).

### **Une transhumance**

3,5 millions de Français ont quitté leur lieu de vie habituel pour aller vivre ailleurs, dont la moitié était des étudiants, des apprentis ou des stagiaires. L'autre moitié se composait de jeunes adultes précarisés avec de faibles revenus ou au chômage ; de couples qui n'habitaient pas ensemble et qui ont décidé de franchir le cap pendant le confinement ; ou encore, pour une petite minorité seulement, de très diplômés avec des revenus élevés, partis vivre à la campagne.

### 3. La France convertie au télétravail ?

Le télétravail a pris une ampleur inédite à l'occasion de la crise de la covid-19 et des mesures de confinement successives. Et disons-le, au printemps 2020, lors du premier confinement, **le travail à distance s'est déployé dans la plus parfaite désorganisation**. Ce régime d'exception, qui permet d'avoir recours au télétravail sans l'accord du salarié, préfigure-t-il une nouvelle ère du développement du travail à distance en France ?

Dès le début des années 1980, au moment de l'apparition de ce que l'on nommait à l'époque la « **télématique** », les premières études entrevoient dans la démocratisation des outils numériques la promesse de se défaire des contraintes spatiales et temporelles. Pour autant, le télétravail ne connaît pas un réel engouement. Pour une raison très simple : la frilosité du management à perdre le contrôle du travail en train de se faire. D'après la dernière enquête de la Dares publiée en 2017, seuls 3 % des salariés le pratiquaient au moins un jour par semaine. Chiffre poussé à 7% en prenant en compte le télétravail occasionnel, soit 1,8 million de télétravailleurs.

Il semblerait que la crise sanitaire actuelle semble n'avoir que très partiellement changée les habitudes. Ainsi, d'après une enquête réalisée par Harris Interactive début novembre 2020, en période de reconfinement, pour le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, près d'un tiers des salariés interrogés affirmaient que leur employeur les avait fait revenir sur site pour des tâches qu'ils auraient pourtant pu réaliser à distance. Cette même enquête fait également ressortir le sentiment d'isolement ressenti par les télétravailleurs : 4 salariés sur 10 qui ont télétravaillé lors de la semaine de l'étude se sentaient isolés, 3 sur 10 déclaraient mal vivre le télétravail au quotidien.

Avec ses 3%, la France fait pâle figure face au trio de tête européen : Pays-Bas (14 %), Finlande (13,3 %) et Luxembourg (11 %). Au sein de ces 3 champions, la diffusion du télétravail s'explique surtout par un tissu économique porté par des secteurs où il est facile de travailler à distance (informatique, secteur bancaire, etc.) ; mais aussi par des instances de dialogue social qui structurent clairement la vie au travail. **La réussite de développement du télétravail est donc la résultante d'un mix Structure du tissu économique / Etat du rapport de force entre partenaires sociaux** plus qu'un simple cadre légal.

### 4. Une gestion de crise défailante

La crise liée à la Covid-19 a révélé un paradoxe saisissant. **Officiellement, la France se prépare à faire face à une pandémie de ce type depuis 2004**, date du premier plan pandémie grippale et pourtant le pays semble avoir été totalement pris au dépourvu début 2020.

La politique de gestion de crise actuelle trouve ses fondements dans la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004, ainsi que la circulaire du 2 janvier 2012 sur l'organisation gouvernementale des crises majeures. Et à la française, cela a donné lieu à un empilement de règles et de procédures. On assiste à une explosion de celles-ci, d'instruments et de dispositifs de coordination au sein de l'État, pour se prémunir contre les effets déstabilisateurs des crises. Or quand l'une survient (ouragan Irma, l'usine Lubrizol ou la Covid-19), les plans ne sont pas toujours appliqués, des cellules ne sont pas activées et de nouvelles structures sont créées ex nihilo. Et les acteurs de justifier ces écarts soit par l'urgence, soit en raison de la nature particulière de l'événement, soit encore par le souci de ne pas se lier les mains en appliquant les procédures de manière trop rigide. (*Bref, le bordel...*)

L'empilement administratif de dispositifs et de plans, tant au niveau national que local, entraîne une « *guerre des samaritains* », où chacun finit par prendre des décisions indépendamment des autres. **La résolution de la crise dépend alors plus d'une dynamique du désordre** aux effets imprévisibles que de l'application de plans qui servent surtout de support à l'exercice symbolique du pouvoir.

Dernière étape, les retours d'expérience ont tendance à rabattre les problématiques de la crise sur des défaillances ou des dysfonctionnements qui ne remettent pas en cause la capacité plus générale de l'État à gérer les crises.

#### **Comment alors sortir de ce cercle vicieux ?**

Trois pistes permettraient de sortir de ce cercle vicieux.

**Tout d'abord, la coordination et la coopération demeurent les impensés de la gestion de crise.** Dans la crise actuelle, **la concurrence** à laquelle se livrent le ministère de la Santé et celui de l'Intérieur au niveau national, et les préfetures et les Agences régionales de santé au niveau régional, a occasionné de nombreux cafouillages (masques et tests) et retards d'intervention (vaccins). La Cellule interministérielle de crise (Cic), située au ministère de l'Intérieur mais sous l'autorité du Premier ministre, ne peut donc pas réellement tenir son rôle de coordination Sans doute **faudrait-il envisager la création d'une agence indépendante et spécialisée** sur le modèle de la Federal Emergency Management Association (FEMA) américaine.

Ensuite, il conviendrait de **refonder les exercices de crise** afin de préparer les différents acteurs à l'exercice d'adaptation à des situations inconnues.

Enfin, **trop souvent, les rapports d'enquête invisibilisent des traits récurrents à chaque crise, comme la concurrence interministérielle**, l'hypercentralisation de la décision qui entraîne une confusion entre conduites opérationnelle et stratégique, ou l'incapacité à anticiper et préparer les décisions.

## **5. Quelles leçons économiques tirer de la crise du Covid ?**

La crise de la Covid 19 accentue la nécessité d'encourager les **innovations**.

Avec elle, certaines habitudes d'avant Covid risquent d'être profondément altérées – prendre régulièrement l'avion par exemple- et certaines apparues risquent de se développer - comme le télétravail où il est attendu que sa part dans la production de biens et services passe de 7 à 20 % des salariés ou comme les consultations médicales en ligne qui deviennent la norme-.

En cela, elles illustreraient parfaitement le processus de **destruction créatrice** très chère à Philippe Aghion, économiste, professeur au Collège de France et membre du Cercle des économistes.

**La destruction créatrice est le processus par lequel de nouvelles innovations viennent sans cesse remplacer d'anciennes technologies qui deviennent ainsi dépassées.** Quand l'aviation s'est développée, les gens n'ont plus pris les paquebots pour traverser l'Atlantique. Le traitement de texte a remplacé la machine à écrire, l'iPhone a pris la place des appareils photos...

**La notion de destruction créatrice a été formulée à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle par l'économiste Joseph Schumpeter.** Mais ce dernier était foncièrement pessimiste : il prévoyait que les innovateurs allaient se transformer en gros conglomerats, ce qui aboutirait en fin de compte à l'élimination des petites et moyennes entreprises au profit d'un triomphe des intérêts acquis et de la bureaucratie.

*(Toute ressemblance avec les GAFAM serait-elle fortuite ?).*

**Philippe Aghion**, avec ses confrères Céline Antonin et Simon Bunel, prône l'identification des leviers qui peuvent être activés par l'État et la société civile de façon à contrer l'influence des intérêts acquis et ainsi permettre une croissance soutenue et inclusive. L'on obtiendrait ainsi la régulation du capitalisme.

Illustration : la destruction créatrice a pour effet de supprimer des emplois devenus obsolètes ou peu rentables. Elle peut avoir des effets néfastes sur le bien-être et même la santé des personnes...Aux États-Unis effectivement, la perte d'emploi a des effets néfastes sur la santé des individus : obésité, addictions, dépression... Mais ce n'est pas le cas au Danemark, où grâce à la flexi-sécurité: quand une personne perd son emploi, elle bénéficie d'un revenu garanti et est formée pour un nouvel emploi.

Pour en revenir à la Covid, la crise a mis en évidence de nombreux dysfonctionnements dans l'organisation des systèmes économiques et dans nos sociétés. **En France par exemple, on s'est rendu compte que l'on avait trop délocalisé la production industrielle. Dans le domaine pharmaceutique en particulier où le leadership a été perdu.** C'est le cas aussi pour l'industrie automobile. Or **la reconquête des chaînes de valeur ne peut se faire que par l'innovation.** Et pour innover, il faudra investir non seulement dans la recherche fondamentale mais aussi dans le passage de la recherche fondamentale aux applications. En France, la recherche et l'université sont sous-financées par rapport à des pays comme les États-Unis, les pays scandinaves ou l'Allemagne. Par ailleurs, des institutions permettant de passer de la recherche théorique à la recherche appliquée sont quasi inexistantes. A l'inverse de ce qui peut exister aux USA via les DARPA -Defense Advanced Research Projects Agency (« Agence pour les projets de recherche avancée de défense ») - et BARDA - Biomedical Advanced Research and Development Authority (interface entre le gouvernement fédéral américain et l'industrie biomédicale) – par exemple.

Il faut envisager la croissance comme une amélioration continue de notre qualité de vie. Les innovations doivent être des innovations vertes. Cependant, l'innovation n'est pas spontanément écologique. C'est pourquoi il faut réorienter l'innovation des entreprises vers les technologies vertes.

**Même la vision de la dette est quelque peu différente après la Covid.** Ainsi que jusqu'alors la pensée économique communément partagée proclamait que la dette était un lourd handicap, la vision actuelle est plus mitigée. Avec l'émergence de nouvelle théorie monétaire ou l'on explique que la dette se rembourse déjà partiellement lorsque le taux de croissance moyen à long terme est sensiblement supérieur au taux d'intérêt, ce qui est le cas en France, où le taux de croissance potentiel (c'est-à-dire à long terme) est de 1,5 % par an tandis que les taux d'intérêt sont actuellement très bas et devraient le rester. Mais pour maintenir et si possible augmenter ce taux de croissance potentiel, il faudra investir davantage dans la recherche, l'innovation et la politique industrielle. Mais dans le même temps, il faudrait mettre en branle une véritable réforme de l'État.*(Et là...)*

**La crise sanitaire de la covid-19 a précipité plusieurs évolutions amorcées auparavant : le numérique est devenu indispensable au quotidien (Skype, Zoom, Teams), le télétravail s'est développé et la transition vers une société plus écologique s'est enclenchée. Mais au prix d'un renforcement des inégalités, qu'elles soient sociales, territoriales ou de genre**

**Dans cette société en recomposition, on voit aussi émerger des tendances nouvelles : soutien de l'État et des particuliers envers les métiers dits essentiels, aide envers les indépendants et les commerçants...**

**Mais avec des institutions bloquées au fonctionnement grippé : sur le plan politique, la défiance des Français envers le gouvernement n'a jamais été aussi forte et des organismes publics pour qui toute erreur de gestion est une exception liée à la crise...**

**A la lecture, l'on n'a pas forcément l'impression d'apprendre beaucoup de choses nouvelles. Mais ce dossier a le mérite de conforter des impressions personnelles que l'on pourrait croire fugaces ou fantasmées et que l'on trouve ici posées noir sur blanc par différents spécialistes.**

Source :

- « Des crises naissent les changements » –Maud Navarre - SCIENCES HUMAINES Mars2021 - N°334
- « Ces Gaulois que l'on dit ingouvernables » - Jean-Claude Monod - SCIENCES HUMAINES Mars2021 - N°334
- « La France est-elle prête pour le télétravail ? » - Frédérique Letourneux - SCIENCES HUMAINES Mars2021 - N°334
- « Les Français face aux confinements » - Maud Navarre - SCIENCES HUMAINES Mars2021 - N°334
- « Les politiques de gestion de crise sont-elles adaptées ? » - Olivier Borraz et François Dedieu - SCIENCES HUMAINES Mars2021 - N°334
- « Pour un optimisme de combat » - Entretien avec Philippe Aghion - SCIENCES HUMAINES Mars2021 - N°334